



Communiqué de presse

Paris, le 16 avril 2009

Remise du rapport du professeur Marc Gentilini « Propositions pour un deuxième plan national santé-environnement » aux ministres en charge de l'environnement et de la santé

Le professeur Marc Gentilini, président honoraire de l'Académie de Médecine, a remis aujourd'hui le rapport du groupe de travail chargé d'élaborer des propositions pour un **deuxième Plan National Santé Environnement (PNSE2)** à **Jean Louis Borloo**, ministre d'Etat, ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire, **Roselyne Bachelot-Narquin**, ministre de la Santé et des Sports et **Chantal Jouanno**, secrétaire d'Etat à l'Ecologie.

Le groupe de travail chargé d'élaborer ces propositions était constitué de représentants des associations, des élus, des salariés, des employeurs et de l'Etat.

Les ministres ont pris connaissance avec un grand intérêt des propositions de ce document, fruit d'un travail qui a duré plus d'un an et fait l'objet d'une large consultation, tant au niveau national que local. L'impact sur la santé humaine des altérations de l'environnement est l'un des volets majeurs de la politique de santé publique ainsi qu'un thème central de la politique environnementale. L'élaboration de ce deuxième plan national santé environnement constitue un engagement important du Grenelle de l'environnement.

Le rapport du professeur Gentilini s'inscrit dans la continuité du premier Plan National Santé Environnement (PNSE1) et des recommandations du comité d'évaluation à mi-parcours du PNSE1 publiées en juillet 2007. Il propose d'organiser le PNSE2 selon deux axes forts :

- la réduction des expositions responsables de pathologies à fort impact sur la santé (cancers, maladies cardiovasculaires, pathologies respiratoires, neurologiques...) y compris en milieu de travail ;
- la réduction des inégalités environnementales, qui contribuent aux inégalités de santé, en prenant particulièrement en compte les populations les plus vulnérables.

Le Professeur Marc Gentilini a également insisté sur la nécessité d'articuler et de mettre en cohérence le PNSE2 avec les plans de santé publique et les différents plans d'action issus du Grenelle de l'environnement.

Les propositions de ce rapport seront examinées par le gouvernement au cours des prochaines semaines, dans l'objectif de définir et mettre en œuvre rapidement un plan d'actions ambitieux et cohérent. Le gouvernement a pour objectif d'élaborer ce plan avant l'été.

Contacts presse :

Service de presse du ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire : 01 40 81 31 59

Service de presse du Ministère de la Santé et des Sports : 01 40 56 40 14

Service de presse secrétaire d'Etat à l'Ecologie : 01 40 81 79 55